



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 1535

Texte de la question

INTEMPÉRIES DANS LE SUD-EST

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Estrosi. Monsieur le Premier ministre, vous savez à quelles intempéries extrêmement graves et exceptionnelles nous venons d'être confrontés dans le Sud-Est de la France. C'est pourquoi ma question s'adresse à vous, au nom de tous les députés UMP et UDI du Var et des Alpes-maritimes.

Il s'agit de circonstances exceptionnelles, dont je veux rappeler la teneur : la pluviométrie a été trois fois plus forte entre le 16 et le 20 janvier dernier qu'en un mois, et les chiffres remontent à 1943. Je veux en cette occasion, et je ne doute pas que l'ensemble de la représentation nationale s'y associe, avoir une pensée particulière pour tous ceux qui ont été victimes de ces intempéries, et ceux qui ont disparu. Nous pensons à eux, nous pensons à leur famille.

En même temps, nous avons été confrontés à un certain nombre de drames et de situations de détresse, qu'il s'agisse des habitations ou des infrastructures de l'ensemble de nos collectivités. Les dégâts ont été considérables. Pour la seule métropole de Nice-Côte d'Azur, ils s'élèvent à 6 millions d'euros, sans compter la mobilisation de près de 800 agents du conseil général et de la métropole, de nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, de nos policiers municipaux et de nos agents de voirie. À tous ceux-là, à tous les secouristes, je voudrais aussi adresser un hommage tout particulier. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Monsieur le Premier ministre, ma question est très simple. Un grand nombre de communes vont déposer auprès de vous des demandes d'arrêté de catastrophe naturelle. Au nom des populations concernées, nous souhaitons que ces demandes puissent être étudiées de manière accélérée. Au nom des collectivités qui sont durement touchées, dans le Var comme dans les Alpes-maritimes – et je veux associer à ma question le président Éric Ciotti et le maire de Toulon Hubert Falco – je voudrais que vous puissiez nous donner tout simplement le calendrier dans lequel vous apporterez des réponses. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Philippe Martin, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Vous avez raison, le Sud-Est de la France, singulièrement le Var et les Alpes-maritimes, a été touché par des intempéries considérables. Je voudrais à mon tour et au nom du Gouvernement rendre hommage aux deux victimes disparues dans le Var et à leur famille.

Nous nous sommes rendus sur place hier, vous le savez, avec le Premier ministre et le ministre de l'intérieur,

pour constater les dégâts, notamment à La Londe-les-Maures. Deux choses nous ont frappés : d'abord la violence des événements et la détresse des populations, mais aussi le formidable élan de solidarité qui s'est créé, qu'il s'agisse des services de l'État, des élus ou de la population.

Le Gouvernement se doit d'être à la hauteur de la solidarité qui s'est manifestée et au rendez-vous de cette détresse. C'est d'ailleurs le sens des propos du Premier ministre, hier, dans le Var, qui peuvent se résumer en deux phrases : aller plus vite pour la réparation, aller plus loin dans la prévention.

Aller plus vite dans la réparation, c'est signer d'ici quelques jours les arrêtés qui donneront aux sinistrés le droit de se tourner vers leur compagnie d'assurance. Ces arrêtés de catastrophe naturelle seront signés d'ici quelques jours. Nous sommes allés très vite en Bretagne, nous irons très vite pour le Var et les Alpes-maritimes.

Aller plus loin dans la prévention, c'est poursuivre le dialogue avec les élus sur les plans de prévention des risques d'inondation ; c'est aussi faire vivre cette nouvelle compétence que nous avons fait voter dans la loi sur les métropoles, qui donne à nos collectivités la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation.

Bref, vous le voyez, nous devons entrer dans une culture du risque : il y a eu la Réunion, il y a eu la Bretagne, il y a le Sud-Est... C'est ensemble que nous devons agir, mais ce que nous avons vu hier, cette grande solidarité entre l'État et les populations, nous fait penser que nous sommes dans la bonne voie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1535

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2014](#)